

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le
7 septembre 2021 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur.

Sont présents à cette séance le maire M. Alain Gagnon ainsi que les
conseillers suivants :

Mme Joannie Langlois	Conseillère	siège no 1
Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5

Formant quorum sous la présidence du maire M. Alain Gagnon, assiste
également à l'assemblée, Mme Alexandra Desjardins directrice
générale.

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux
citoyens présents.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 août 2021
4. Dépôt des États financiers juillet 2021
5. Dépenses d'août 2021:
6. Correspondances
 - 6.1 Renouvellement de financement : fonds de mise en valeur des
lots intramunicipaux
7. Période de questions
 - 7.1 Rencontre citoyens des Mésanges
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Contrat directrice générale (À suivre)
 - 8.2 Contrat directrice adjointe (À suivre)
 - 8.3 Formation CNESST – Secourisme
 - 8.4 Accessibilité des courriels – portable
 - 8.5 Dépôt du budget à ce jour
 - 8.6 Nomination et assermentation – secrétaire d'élection
9. Lots
 - 9.1 Demande de dérogation mineure lot 5 519 173
 - 9.2 Vente terrain près de rapides
 - 9.3 Appui auprès de la CPTAQ (aliéné un terrain)
10. Chemins
 - 10.1 Chemin du Balbuzard
 - 10.2 Achat d'asphalte froid supplémentaire
 - 10.3 Passage de la niveleuse
 - 10.4 Résidents Chemins des Mésanges
 - 10.5 Faucheuse dans les rangs
11. Sécurité
 - 11.1 Génératrice – salle communautaire
12. Divers
 - 12.1 Adoption du règlement - modification du règlement de la
gestion contractuelle
 - 12.2 Réparation à l'église - Maçonnerie
 - 12.3 Achat gratte réversible
 - 12.4 Dépôt Ristourne MMQ



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

13. Camping

13.1 Fermeture officielle du camping pour 2021

13.2 Adhésion 2022 – Camping Québec

14. Dossiers en suspend

14.1 Projet Belvédère PHASE 2

15. Invitations

15.1 Invitation campagne de financement Le Passage de l'Aurore

16. Varia

16.1 Demandes d'activités

16.2 Participation formation MRCAO

17. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 27 septembre à 18h30

Séance régulière le 4 octobre 2021 à 19h30

18. Période de questions

19. Fermeture de l'assemblée

2021-09-454

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion appuyée par
Mme Christiane Guillemette résolu à
l'unanimité des conseillères et des
conseillers présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté
par le maire avec le varia ouvert ;

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AOÛT 2021

2021-09-455

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyée
par Mme Joannie Langlois et résolu à
l'unanimité des conseillères et conseillers
présents ;

QUE le procès-verbal du 2 août 2021 soit accepté
tel que présenté au conseil ;

ADOPTÉ

4. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE JUILLET 2021

Des revenus de 32 210.49\$ et des dépenses de 93 562.31\$ ont été
enregistrés pour juillet 2021, pour un solde au livre au 31 juillet 2021
de 549 415.87\$.

5. DÉPENSES D'AOÛT 2021

2021-09-456

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme
Christiane Guillemette et résolu à
l'unanimité des conseillères et conseillers
présents ;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur
autorise les dépenses suivantes :

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

Pour la municipalité :

le salaires des employés	8 584.39\$
le salaire des élus	1 432.89\$
les dépenses d'août	29 782.84\$
les dépenses faites par paiement préautorisé	8 975.27\$

le tout représentant un total de 48 775.39\$ pour juillet.

Dépenses prévues au cours du prochain mois :

Tôle pour la toiture du presbytère 1952.00\$
Porte extérieure pour le presbytère 413.90\$
Soudeuse 1350.00\$

Pour le camping :

Salaire employé(s)	1 233.17\$
Dépenses d'août	816.48\$

Dépenses prévues au cours du prochain mois :

Vidange des toilettes chimiques 477.15\$

La directrice générale certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

6. CORRESPONDANCES

6.1 RENOUELEMENT DE FINANCEMENT : FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX

Reporté

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

7.1 RENCONTRE CITOYENS DES MÉSANGES

8. COMPTABILITÉ & EMPLOYÉS

8.1 CONTRAT DIRECTRICE GÉNÉRALE

Reporté

8.2 CONTRAT DIRECTRICE ADJOINTE

Reporté

8.3 FORMATION CNESST – SECOURISME

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une invitation pour qu'un ou deux employés participe à la formation de secouristes ;

ATTENDU QUE la municipalité accepte que les employés concernés par la formation y participent ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Dion Doucet, appuyée
par Mme Joannie Langlois et résolu à

2021-09-457



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Pour la municipalité :

le salaires des employés	8 584.39\$
le salaire des élus	1 432.89\$
les dépenses d'août	29 782.84\$
les dépenses faites par paiement préautorisé	8 975.27\$

le tout représentant un total de 48 775.39\$ pour juillet.

Dépenses prévues au cours du prochain mois :

Tôle pour la toiture du presbytère 1952.00\$
Porte extérieure pour le presbytère 413.90\$
Soudeuse 1350.00\$

Pour le camping :

Salaire employé(s)	1 233.17\$
Dépenses d'août	816.48\$

Dépenses prévues au cours du prochain mois :

Vidange des toilettes chimiques 477.15\$

La directrice générale certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

6. CORRESPONDANCES

6.1 RENOUELEMENT DE FINANCEMENT : FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX

Reporté

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

7.1 RENCONTRE CITOYENS DES MÉSANGES

8. COMPTABILITÉ & EMPLOYÉS

8.1 CONTRAT DIRECTRICE GÉNÉRALE

Reporté

8.2 CONTRAT DIRECTRICE ADJOINTE

Reporté

8.3 FORMATION CNESST – SECOURISME

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une invitation pour qu'un ou deux employés participe à la formation de secouristes ;

ATTENDU QUE la municipalité accepte que les employés concernés par la formation y participent ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ

par Mme Lorraine Dion Doucet, appuyée
par Mme Joannie Langlois et résolu à

2021-09-457

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

l'unanimité des conseillères et des
conseillers présents;

QUE

la directrice générale ainsi que la directrice
générale adjointe participeront à la
formation et que les frais de déplacement
seront payés ;

ADOPTÉ

8.4 ACCESSIBILITÉ DES COURRIELS – PORTABLE

ATTENDU QUE

la municipalité reçoit un nombre important
de courriels ;

ATTENDU QUE

les citoyens et différentes instances
communiquent principalement par
courriel avec la direction générale ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ

par Mme Lorraine Doucet Dion, appuyée
par M. François Cloutier et résolu à
l'unanimité des conseillères et des
conseillers présents;

QUE

la directrice générale pourra avoir accès au
courriel de la municipalité via l'utilisation
d'un ordinateur portable ;

ET D'

autoriser les dépenses reliées aux
configurations nécessaires ;

ADOPTÉ

8.5 DÉPÔT DU BUDGET À CE JOUR

À titre d'information, les élus et le maire ont reçu une copie du budget
avec les montants dépensés à ce jour.

8.6 NOMINATION ET ASSERMENTATION-SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

ATTENDU QUE

les municipalités seront en élection en
novembre 2021 ;

ATTENDU QUE

la directrice générale adjointe participe
aux tâches reliées aux élections ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ

par Mme Christiane Guillemette, appuyée
par Mme Joannie Langlois et résolu à
l'unanimité des conseillères et des
conseillers présents;

DE

nommer la directrice générale adjointe au
poste de secrétaire d'élection et
d'assermenter celle-ci ;

ADOPTÉ

2021-09-458

2021-09-459



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

9. LOTS

9.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT 5 519 173

ATTENDU QUE le/les propriétaire (s) du lot 5 519 173 souhaitent agrandir le garage situé sur ce lot ;

ATTENDU QUE suite aux travaux le garage se retrouverait à l'extérieur des marges de reculs permises ;

ATTENDU QUÉ pour pouvoir procéder aux travaux, une demande de dérogation mineure doit être faite auprès du conseil municipal ;

ATTENDU QUE le comité CCU a évalué la demande en s'assurant que l'agrandissement ne nuise pas au paysage et n'enfreigne pas les autres normes en dehors de la présente demande ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Dion Doucet et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la demande de dérogation mineure soit autorisée conformément aux recommandations émises par le CCU ;

ADOPTÉ

9.2 VENTE TERRAIN PRÈS DES RAPIDES

INFO : Nous avons reçu une demande pour l'achat d'un terrain près des rapides dont la municipalité est propriétaire. Pour l'instant, la municipalité préfère ne pas le vendre et voir les possibilités pour le futur.

9.3 APPUI AUPRÈS DE LA CPTAQ (ALIÉNÉ UN TERRAIN)

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 44 du rang 7 aimerait aliéner le lot 5 519 950 dans l'intention de le vendre pour une construction résidentielle;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à cette demande et appui le demandeur ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents ;

QUE le conseil appui le demandeur auprès de la Commission de la protection du territoire

2021-09-460

2021-09-461

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

agricole du Québec pour une réponse favorable au projet d'aliéner le lot 5 519 950 dans l'intention de le vendre pour une construction ;

ADOPTÉ

10. CHEMINS

10.1 PONT CHEMIN DU BALBUZARD

ATTENDU QUE les castors ont fait plusieurs barrages près du pont du chemin du Balbuzard ;

ATTENDU QUE le niveau de l'eau est supérieur à la normale et le chemin pourrait être entravé s'il y a une aggravation de la situation ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE permettre à la directrice générale d'obtenir l'autorisation auprès du Ministère de la faune ;

ET DE s'assurer que le trappage soit effectué par les trappeurs autorisés dans le secteur de Rapide-Danseur ;

ET DE payer 1651.12\$ pour les travaux réalisés ;

ADOPTÉ

10.2 ACHAT D'ASPHALTE FROIDE SUPPLÉMENTAIRE

Reporté.

10.3 PASSAGE DE LA NIVELEUSE

ATTENDU QUE des citoyens se sont plaints de l'entretien du Rang du détour ainsi que du Rang de la Scierie ;

ATTENDU QUE la sécurité des citoyens est essentielle ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Dion Doucet, appuyée par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE demander à l'entrepreneur Jean-François Cossette de passer la niveleuse ;

2021-09-462

2021-09-463



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ET DE s'assurer que les deux rangs soient bien nivelés ;

ADOPTÉ

10.4 RÉSIDENTS DES MÉSANGES

Reporté.

10.5 FAUCHEUSE DANS LES RANGS

ATTENDU QUE la municipalité fait couper l'herbe dans les fossés durant l'été ;

ATTENDU QUE l'entretien des chemins est essentiel ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Dion Doucet, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE demander à l'entrepreneur René Bélanger de faucher les bordures des rangs pour un montant de 1075\$;

ADOPTÉ

11. SÉCURITÉ

11.1 ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE - SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la sécurité publique recommande d'avoir une génératrice permettant le fonctionnement des essentiels dans la salle communautaire en cas de sinistre ;

ATTENDU QUE la sécurité des citoyens est essentielle ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE permettre à la directrice générale d'obtenir des soumissions pour l'achat d'une génératrice adéquate pour le maintien des services essentiels dans la salle communautaire ;

ADOPTÉ

12. DIVERS

12.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA GESTION CONTRACTUELLE

Reporté.

2021-09-464

2021-09-465



N° de résolution
ou annotation

12.2 RÉPARATION À L'ÉGLISE – MACONNERIE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un rapport d'expertise d'un ingénieur en structure de SNC-Lavalin le 18 décembre 2020 faisant état d'un risque probable de problème au niveau de la structure de pierre ;

ATTENDU QUE nous souhaitons permettre l'accès aux citoyens pour diverses activités ;

ATTENDU QUE pour être certain de l'état de l'église nous devons faire évaluer la pierre par un expert ;

2021-09-466

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Lorraine Dion Doucet et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE permettre à la directrice générale de faire effectuer la vérification et les réparations urgentes par l'entrepreneur en maçonnerie Alain Richard ainsi que les journaliers ;

ET D' autoriser les frais encourus puisque des sommes ont été prévues pour des travaux à l'église lors du dernier budget ;

ADOPTÉ

12.3 ACHAT GRATTE RÉVERSIBLE

ATTENDU QUE l'employé municipal doit effectuer le déneigement durant l'hiver ;

ATTENDU QUE l'équipement n'est pas adéquat et suite à plusieurs bris, il est recommandé d'acquérir une gratte réversible afin de rendre le déneigement moins complexe ;

2021-09-467

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' autoriser l'acquisition d'une gratte réversible pour un montant de 2675\$;

ADOPTÉ

12.4 DÉPÔT RISTOURNE MMQ

À titre d'information, la municipalité a reçu un dépôt de 541.00\$ en ristourne de la MMQ.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

13. CAMPING

13.1 FERMETURE OFFICIELLE DU CAMPING POUR 2021

À titre d'information, tel que prévu au règlement adopté en 2021, le camping fermera le 2^e lundi de septembre 2021.

13.2 ADHÉSION 2022- CAMPING QUÉBEC

ATTENDU QUE nous souhaitons adhérer à Camping Québec pour l'année 2022 ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyée par Mme Lorraine Dion Doucet et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE permettre le renouvellement d'adhésion pour l'année 2022 au coût de 343.92\$;

ADOPTÉ

2021-09-468

14. DOSSIERS EN SUSPEND

14.1 PROJET BELVÉDÈRE PHASE 2

ATTENDU QU'É la municipalité a mandaté la compagnie Audet & Knight pour le projet de construction du belvédère près des rapides;

ATTENDU QUE malgré les conditions climatiques des mois à venir la construction du belvédère est possible ;

ATTENDU QUE moyennant l'ajout d'un montant de 10 000\$ les travaux débutés pourront se poursuivre ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Dion Doucet et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE permettre à Audet & Knight de continuer le projet en acceptant de défrayer le montant supplémentaire de 10 000\$;

ADOPTÉ

2021-09-469

15. INVITATIONS

15.1 INVITATION CAMPAGNE DE FINANCEMENT LE PASSAGE DE L'AURORE

16. VARIA

16.1 DEMANDE D'ACTIVITÉS

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

2021-09-470

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur a reçu deux demandes pour 2021-2022 afin de permettre le Rapide Show et la bénédiction des motos ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyée par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' offrir gratuitement l'église pour les deux activités ;

ADOPTÉ

16.2 PARTICIPATION FORMATION MRCAO

La directrice générale souhaite participer à une formation offerte par la MRC.

17. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

Séance de travail le 27 septembre 2021

Séance régulière le 4 octobre 2021

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Lorraine Doucet-Dion propose la fermeture de l'assemblée. Il est 21h17.

Accepté à l'unanimité.

Alain Gagnon, maire

Alexandra Desjardins
Directrice générale



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur